

COMMUNE DE BLOYE

COMPTE-RENDU

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOYE EN DATE DU 02 FEVRIER 2021

L'an 2021, et le 02 février à 18h45, le Conseil Municipal de Bloye, régulièrement convoqué, s'est réuni, au foyer rural «Yves de Mouxy», sous la présidence de Monsieur Patrick DUMONT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Procurations : 2

Présents : Patrick DUMONT, Séverine FAVERON, Stéphane BOUCHET, Claire PIRON, Gérard RICHART, Gabrielle CHAPEL, Stéphane CHOFFAT, Gilles RASSAT, Aurélie ROUSSEAU, Isabelle BOUCHET, Nathalie BOUCHET, Jean-François PEILLAT.

Membre(s) absent(s) excusé(s) : 2 : Laurent BONIAUD (a donné pouvoir à Séverine FAVERON), Yaserine MIGUEL (a donné pouvoir à Claire PIRON).

Membre(s) absent(s) arrivé(s) en cours de séance : 0

Membre(s) absent(s) non-excuse(s) : 1 : Lionel VIRET

Désignation secrétaire de séance : Séverine FAVERON est désigné(e) à l'unanimité des présents.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h45.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 janvier 2021

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques concernant le procès-verbal du conseil municipal du 19 janvier 2021 : le procès-verbal est voté à l'unanimité.

1- DEMANDE DE SUBVENTION DE DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2021 (DETR) CONCERNANT UN COMPLEXE MULTISPORTS.

Séance CM du 02 février 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'instruction du projet de demande de subvention de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2021 (DETR) et suite à la conversation téléphonique de la secrétaire de Mairie avec l'agent administratif de la Préfecture de Haute-Savoie, Madame ZANELLA Sandrine, celle-ci a demandé de modifier le coût total éligible du projet en intégrant également la 2^{ème} tranche, c'est-à-dire le projet global du complexe multisports avec le terrassement, l'empierrement et l'enrobés et la structure multisports. En effet, pour être prise en compte, une tranche doit être fonctionnelle, ce qui n'était pas le cas de la première tranche du projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE A L'UNANIMITE 12 VOIX POUR, la demande de subvention de Dotations d'Équipement des territoires Ruraux 2021 (DETR) comprenant le projet global du complexe multisports avec le terrassement, l'empierrement et l'enrobés et la structure multisports. En effet, pour être prise en compte, une tranche doit être fonctionnelle, ce qui n'était pas le cas de la première tranche du projet (cf pièces jointes : devis Macadam pour terrassement, empierrement et enrobés et devis Agorespace pour complexe multisports).

Séance levée à 19H00.